

La branche retraite et prévoyance s'engage pour la certification des compétences digitales de ses collaborateurs

Les partenaires sociaux de la branche retraite et prévoyance mettent à la disposition de leurs 32.000 collaborateurs un parcours de formation certifiant sur les outils et usages digitaux. Soucieux de garantir l'employabilité des salariés de la branche, ils ont jugé cette action prioritaire, à l'aune de la transformation digitale des métiers de la retraite et de la prévoyance.

Ce parcours de certification permet de valider les compétences digitales acquises dans différents domaines. Il atteste notamment de la capacité à communiquer et travailler grâce aux outils digitaux, à créer développer et partager les contenus numériques ou encore à se protéger des menaces et résoudre les problèmes liés à l'utilisation de ces outils. Il valide également les compétences digitales acquises dans les domaines du web marketing, de la gestion des données numériques et du e-commerce.

Le parcours se décline en **trois étapes** : un premier diagnostic des compétences à valider, suivi d'un temps de formation puis d'une étape finale de certification. Dans le cadre de l'étape de formation, le candidat a accès à **plus de 300 contenus pédagogiques** organisés autour des compétences à valider. Pour chaque compétence, six modules de formation sont proposés par niveau sous la forme d'articles, de vidéos et de tutoriels.

L'étape finale de certification DiGiTT reconnue par l'Etat garantit, à l'issue d'un examen, les compétences digitales acquises dans les domaines de son choix, pour une durée de 3 ans.

Une démarche active de certification des collaborateurs

La digitalisation des métiers a fait l'objet d'une étude menée en 2018 par **l'observatoire des métiers et des qualifications de la retraite complémentaire et de la prévoyance**, à la demande des partenaires sociaux de la branche. Pour accompagner les transformations en cours, dont le digital est un des facteurs, les partenaires sociaux de la branche ont pris l'engagement dans leurs **orientations stratégiques 2019-2022**, d'apporter aux entreprises et aux salariés de la branche les aides nécessaires à la sécurisation des parcours professionnels. *« La formation des collaborateurs est une des pistes d'accompagnement privilégiée par les partenaires sociaux, qui engagent la branche depuis près de 5 ans dans une démarche active et innovante de certification »*, précise **François-Xavier Selleret, Président de l'Association d'Employeurs des Institutions de Retraite et de Prévoyance et Directeur général de l'Agirc-Arrco.**

La Branche professionnelle de la retraite complémentaire et de la prévoyance est composée des effectifs des groupes paritaires de protection sociale, qui exercent à la fois les activités de gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco et d'assurances de personnes, notamment **AG2R La Mondiale, Agrica, Apicil, Klesia, Malakoff Mederic Humanis, ProBTP**. En termes d'emplois, elle recouvre plus de 60 métiers dans des domaines très variés : relation client, finance, informatique, marketing, action sociale...

À propos de la Branche professionnelle Retraite complémentaire et Prévoyance

Elle représente 32 000 salariés travaillant au sein de 13 groupes paritaires de protection sociale (métropolitains et outre-mer), qui assurent chacun la gestion de la retraite complémentaire obligatoire Agirc et Arrco. Le régime Agirc-Arrco, géré par les partenaires sociaux, couvrent 18,5 millions de salariés et 12,6 millions de retraités. Les groupes de protection sociale développent également des services d'assurance de personnes pour les entreprises, les salariés et les retraités.

Contact presse

Virginie Belloir – Agirc-Arrco 01 71 72 12 49 dcpresse@agirc-arrco.fr